



WWW.SWISSCHESS.CH

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE LA FSE DU 15 JUIN 2019 A LA MAISON DU SPORT, A ITTIGEN BEI BERN

Ordre du jour

- 1. Accueil, appel et élection des scrutateurs
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 16 juin 2018
- 3. Audition
 - a) Du rapport du président central
 - b) Des rapports des présidents des commissions, du président du Tribunal arbitral et des autres rapports
 - c) Des comptes annuels 2018
 - d) Du rapport du service de révision
- 4. Décision concernant les propositions du service de révision et décharge au Comité central
- 5. Cotisations et taxes
 - a) Fixation des cotisations et des licences
 - b) Approbation du budget 2020
- 6. Traitement des recours éventuels contre l'exclusion de sections ou de membres individuels et contre le refus de l'admission de sections
- 7. Elections
 - a) Du président central
 - b) Des autres membres du Comité central
- 8. Motions des sections:
 - Motion du SK Trubschachen/Contre-proposition du CC: réduction du nombre d'échiquiers en 3^e et 4^e ligue CSE
 - Motion du SK Zollikofen: Accès en chaise roulante aux locaux des clubs
- 9. Honneurs
- 10. Attribution des prix de la Fondation Fonds pour la promotion d'échecs des jeunes en Suisse
- 11. Varia

Juli 2019/GIS Protokoll DV 2019 1



1. Accueil, appel et élection des scrutateurs

L'Assemblée débute à l'heure à 14.04h. Peter Wyss (président central) souhaite la bienvenue aux présidents de sections présents, aux membres d'honneur, délégués et fonctionnaires, ainsi qu'à l'interprète Patrick Maday à qui il a été fait appel afin de traduire les interventions de l'allemand au français et inversement.

<u>Se sont excusés</u> Lucas Brunner, président de la Fondation Fonds pour la promotion des échecs des jeunes en Suisse, les membres du CC Christine Zoppas (examens universitaires) et Rainer Gross (en convalescence après une opération au cœur), les membres d'honneur Philipp Hänggi, Kurt Gretener et Pierluigi Schaad, de même que les sections Embrach, Friesenberg, Langnau, Goldau-Schwyz, Payerne et Mendrisio.

Ont été <u>élus à l'unanimité</u> comme scrutateurs <u>Frank Neubert</u> et <u>Renzo Guarisco</u>.

73 sections ainsi que 4 membres d'honneur sont représentés. 158 voix ont été attribuées. La majorité simple se situe ainsi à 80 voix. La majorité qualifiée (deux tiers des voix) est atteinte avec 106 voix.

Peter Wyss propose de modifier l'ordre du jour et de traiter le deuxième point, Attribution des prix de la Fondation Fonds pour la promotion d'échecs des jeunes en Suisse, après les Honneurs, car Lucas Brunner, président de la Fondation Fonds pour la promotion des échecs des jeunes en Suisse, a été obligé de s'excuser à courte échéance. Cette motion d'ordre est acceptée à l'unanimité.

Les personnes présentes observent une minute de silence en mémoire des personnes décédées.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 16 juin 2018

<u>Le procès-verbal est approuvé</u> à une grande majorité (voix non comptées) en remerciant son auteur.

3. Audition

a. Du rapport du président central et des autres rapports annuels

Le président central, Peter Wyss, félicite les différents champions suisses féminins et masculins et fait une rétrospective des moments forts de l'année écoulée. Tous les vainqueurs et moments forts sont accueillis par des applaudissements nourris. Il remercie pour les discussions constructives à tous les niveaux et tous les joueurs d'échecs, les membres des comités des clubs et présidents, le Comité central (CC) et les fonctionnaires, de même que les collaborateurs bénévoles pour la bonne collaboration.

Objectifs et atteinte des objectifs

Le **nombre de membres** est toujours inférieur à 6000, mais stable et en légère augmentation. Les sections sont appelées à utiliser la plateforme YourSwissChess sur notre site internet, comme source d'idées et également pour partager leurs idées!

Formation: des cours de formation continue pour moniteurs de juniors, arbitres et directeurs de tournoi sont proposés régulièrement et également en français.

Jeunesse+Sport: Notre demande d'adhésion a été rejetée par l'Office fédéral du sport sans justification écrite. Nous exigeons une justification. Les démarches légales sont en examen.



Infrastructure et services de la FSE: l'offre de la FSE a beaucoup de succès. En 2018, le site internet a publié 256 nouvelles (+34) et a été visité 1'300'000 fois (x2). Le CSE comptait une participation de 294 équipes (-6), pour 236 (+15) en CSG, 94 (-2) en CSJE, 44 (-1) en Team-Cup. Le prospectus "Plaisir aux échecs" a été actualisé et les sections peuvent le commander auprès du secrétariat permanent en format «Word». La dernière page peut être personnalisée et adaptée aux besoins de la section, afin que le prospectus puisse être distribué au cours des manifestations locales du club à des fins publicitaires. Le guide «Activités médiatiques des sections» est à disposition sur notre site internet. 20 échiquiers interactifs ont été achetés et sont fréquemment utilisés. Ils peuvent être empruntés par les organisateurs de tournois.

Le **Championnat suisse individuel** CSI a été remodelé à divers aspects sur la base des quelques 400 suggestions des membres de la FSE. Le baptême du feu suivra d'ici peu.

Simplifier les structures et les procédures: Nous avons changé de partenaire externe pour gérer notre comptabilité. Nous sommes encore en phase migratoire, mais constatons déjà des améliorations notables. Les nouvelles PTC (Prescription pour les tournois et compétitions) sont maintenant achevées et en ligne. Les effets du contrôle strict des coûts se font sentir. Malgré la réalisation de nombreux projets, les fonds de financement pour les tâches présentes et futures ont pu être alimentés et l'exercice s'est clôt sur un petit bénéfice.

Perspective

Le **changement de fiduciaire** devrait bientôt être terminé. Dès 2019 emploi à temps partiel d'un **entraîneur national** selon les directives de Swiss Olympic. La **cure d'amincissement** de l'agenda de la FSE est en bonne voie.

Le rapport annuel du président central est accepté à l'unanimité.

b. Des autres rapports annuels

Les autres rapports annuels (des dicastères Compétitions, Sport d'élite, Informatique, Relève, Formation et YourSwissChess, ainsi que du secrétariat permanent, de l'administration des membres, de la liste de classement, du Tribunal arbitral [TA], de la Commission de recours et de la Commission disciplinaire) sont ouverts à la discussion. Aucune demande de parole.

Les autres rapports annuels sont acceptés à l'unanimité.

c. Des comptes annuels 2018

Peter Wyss ouvre les comptes annuels 2018 à la discussion. Les finances de la FSE sont solides. Pour le troisième exercice consécutif, un petit bénéfice a pu être dégagé. Les fonds ont pu être alimentés. Le fonds Mitropa-Cup est assez bien nanti pour garantir le déroulement 2020 en Suisse. De même le fonds pour l'amélioration des services internes devrait bientôt alimenter nos investissements dans l'informatique.

d. Du rapport des réviseurs

Walter Oberholzer mentionne le rapport des réviseurs publiés dans le carnet d'invitation de l'AD. Il ajoute que le changement de comptabilité est clairement expliqué. Les nombreux changements et modifications importantes des positions-clés, chef des finances, comptabilité et secrétariat lui font un peu soucis, car ce sont des postes où cumule beaucoup de savoir financier. Avec une bonne coopération de ces points de jonction, les fonctions administratives et financières sont assurées. Encore plus de changements pourrait être dangereux. Il est important de s'en rendre compte et de prendre ce risque au sérieux!



Aucune demande de parole.

4. Décision au sujet de la proposition des réviseurs et décharge du Comité central

<u>La proposition des réviseurs d'accepter les comptes annuels 2018 et la décharge du Comité central sont approuvées à l'unanimité et sans opposition ni abstention.</u>

5. Cotisations et taxes

a. Fixation des cotisations annuelles et des licences

Le Comité central propose de laisser les cotisations annuelles et les licences inchangées. <u>Cette proposition est acceptée à l'unanimité (avec une abstention).</u>

Les cotisations annuelles et les licences pour 2020 se montent ainsi à:

Membres actifs CHF 75.00

Membres actifs juniors (U20) CHF 75.00 (licence comprise)
Membres actifs écoliers (U16) CHF 50.00 (licence comprise)

Membre individuel CHF 120.00 Licence de jeu (Licence annuelle) CHF 25.00

b. Adoption du budget 2020

Peter Wyss explique que le budget 2020 est plus ou moins équivalent à l'année 2018. Les recettes provenant des cotisations des membres sont réduites pour correspondre à la situation actuelle. Quelques soutiens de la Fondation Accentus sont supprimés, car les projets concordants prennent fin. La réduction des recettes est compensée par une réduction des dépenses.

Aucune demande de parole.

Le budget 2020 est accepté à l'unanimité.

6. Traitement des recours éventuels quant à l'exclusion de sections et de membres individuels et contre le refus de l'admission de sections

Il n'y a aucun recours de la compétence de l'AD.

7. Elections

a. Election du président central

Peter Wyss se représente pour un troisième mandat. Selon les statuts trois mandats en suite sont autorisés.

Peter Wyss est réélu par acclamation.

b. Election des membres du CC qui postulent pour un nouveau mandat

Les membres actuels du CC Philippe Zarri (président suppléant, Dicastère des compétitions), Jana Ramseier (Dicastère de l'informatique) et Andreas Lienhard (Dicastère du sport d'élite) se représentent à l'élection.

Philippe Zarri, Jana Ramseier et Andreas Lienhard sont réélus par acclamation.

c. Election des nouveaux membres du CC



Ruedi Farner et André Vögtlin se présentent à l'AD. Ils sont candidats à la succession de Christine Zoppas et Georg Kradolfer au sein du CC.

Ruedi Farner et André Vögtlin sont élus par acclamation.

d. Vacance au sein du CC

A ce jour, aucun candidat ne s'est présenté pour succéder à Rainer Gross (Dicastère des finances). Aucune personne dans l'audience ne dépose une candidature spontanée. Selon les statuts de la FSE, le CC veille à repourvoir cette fonction. Ce choix doit être confirmé à la prochaine AD.

8. Motions des sections

a. Motion – Réduction du nombre d'échiquiers en 3e et 4e ligue CSE

Philippe Zarri explique la motion et la contre-proposition de la Commission des tournois. Alors que le requérant (SK Trubschachen) veut réduire le nombre des échiquiers en 3 et en 4 ligue, le CC soutient la contre-proposition de la Commission des tournois qui veut seulement une réduction en 4 ligue.

Beat Rüegsegger (Trubschachen) motive la requête. Il y a beaucoup de clubs qui ont de la peine à former des équipes complètes en 3^e et 4^e ligue, avec pour résultat beaucoup de forfaits. Avec la réduction à cinq joueurs en 3^e ligue et à quatre joueurs en 4^e ligue, on pourrait y remédier. Avec pour effet accessoire que davantage d'équipes pourraient s'inscrire au CSE et rempliraient ainsi les trous en 4^e ligue.

Philippe Zarri fait le calcul qu'avec la réduction du nombre des échiquiers, il y aurait 128 joueurs «de trop» en 3^e ligue, joueurs qui devraient trouver une place dans une autre équipe. Pour ce faire, il faudrait 32 équipes supplémentaires en 4^e ligue, soit un grand chambardement. La contre-proposition préserverait les effets positifs de la motion – recrutement simplifié pour les matches du CSE, moins de transports, plus d'équipes en 4^e ligue et donc groupes géographiquement plus compacts – avec moins de changements et moins d'effets secondaires. Ensuite, il serait aussi plus facile d'analyser, quels effets sont dus à quels changements.

Roman Freuler (Winterthur) souhaite conserver le caractère propre de chaque championnat. Il n'est pas judicieux d'organiser les CSE de la même façon que le CSG. En particulier pour les petits clubs, il résulte des problèmes de personnel en cas de promotion ou de relégation quand il faut tout-à-coup plus de joueurs en ligue supérieure ou, en cas de relégation, quand il y a soudain deux joueurs de trop.

Il ajoute aussi que si les équipes sont plus petites, il faudrait aussi réduire la cotisation. Il conseille de rejeter la motion tout comme la contre-proposition.

Jean-Christophe Putallaz (Valais) rend attentif au fait que beaucoup de juniors, parfois des équipes entières, jouent en 4^e ligue. En particulier dans les régions décentralisées et mal desservies par les transports publics, une réduction à quatre joueurs par équipe de 4^e ligue permettrait de remplir une seule voiture avec un adulte et quatre juniors. Il soutient la contre-proposition du CC.



Markus Klauser (Schwarz-Weiss Bern) propose de fusionner la 3^e et la 4^e ligue.

Philippe Zarri ajoute en réponse à une question qui lui a été posée, que le problème des forfaits dans les ligues inférieures n'est pas bien grand.

Votations:

En premier lieu, il faut voter si c'est la motion de Trubschachen ou la contre-proposition du CC qui doit être opposée au règlement actuel.

Motion Trubschachen 35 voix – contre-proposition CC 93 voix <u>La contre-proposition est opposée au règlement actuel.</u>

Votation, faut-il modifier le règlement du CSE/CSG selon la contre-proposition du CC: Oui 90, Non 43, abstentions 11

Le règlement CSE/CSG est modifié avec effet au début de la prochaine saison du CSE comme suit: Les équipes de la 4^e ligue CSE se composent de quatre joueurs.

b. Motion – Accès en chaise roulante aux locaux des clubs

Alexander Krebs (SK Zollikofen) a, au cours des dernières années, souvent été confronté à la situation que le local de jeu n'était pas accessible en chaise roulante, lors des rencontres externes. La motion propose d'indiquer clairement les locaux qui ne sont pas accessibles en chaise roulante, dans le programme du tournoi. Les équipes invitées avec des joueurs ou joueuses qui se déplacent en chaise roulante devrait avoir le droit de requérir un changement de local et si cela n'est pas possible, d'organiser le match dans son propre local, à domicile.

L'assemblée a beaucoup de sympathie pour la requête. Il faut accepter et intégrer les personnes handicapées dans la société. Diverses prises de parole démontrent que ce problème est pris au sérieux. Ce qui va de soit pour tout le monde devrait aussi aller de soi pour les personnes handicapées. Lors de changements ou rénovations de locaux de jeu, on veille à tenir compte de cet aspect. Cependant, dans certains cas, ce problème ne peut pas être résolu.

La solution proposée dans la motion crée souvent de nouveaux problèmes. Certains clubs jouent leurs matches de CSG et CSE dans des locaux qui ont été spécialement réservés pour ces dates, dès la parution du programme de jeu. Ils seraient disposés à tenir compte de l'accès en chaise roulante, si celui-ci était requis, mais changer de local deux semaines avant la rencontre est très difficile, en particulier dans les grandes villes.

Le CC propose de rejeter la motion, même si l'objectif visé est juste, parce que la solution proposée est trop formaliste et en même temps sa stipulation pas très claire. Il fait appel aux clubs pour chercher ensembles une solution praticable et équitable. Les équipes qui ont besoin d'un accès en chaise roulante devraient informer leurs adversaires le plus tôt possible. S'il n'est pas possible de trouver une solution acceptable pour tous, on peut toujours se référer à l'article 16.2 du règlement CSE/SCG (Dans des situations spéciales, la direction du tournoi peut déterminer le lieu de la rencontre).



Votation sur la motion Zollikofen: indiquer clairement les locaux de jeu n'étant pas accessibles en chaise roulante et règlement du lieu de la rencontre entre équipes avec personnes handicapées. La motion est rejetée par 76 Non contre 42 Oui et 21 abstentions.

9. Honneurs

Le CC propose de nommer Edwin Bhend membre d'honneur pour avoir consacré une grande partie de sa vie aux échecs. Edwin Bhend est Maître International, atteindra bientôt l'âge de 88 ans et est surnommé «unser Spitzenamateur» (notre amateur d'élite). A 21 ans, il fit ses débuts dans l'équipe nationale. 10 participations aux Olympiades, MI depuis 1960, 4 fois Champion fédéral, 2 fois vainqueur de la Coupe Suisse, Champion suisse en 1966, 2 fois Champion suisse senior, auteur de chroniques et de livres d'échecs sont entre autres les distinctions de sa carrière.

La requête est approuvée par des applaudissements nourris.

Peter Wyss remercie les membres démissionnaires du CC Georg Kradolfer, Christine Zoppas et Rainer Gross pour leur travail et leur remet un cadeau d'adieu, de même que Maurice Gisler et Frank Neubert qui quittent leur emploi chez la FSE, à la fin août. Les remerciements sont à chaque fois confirmés par des applaudissements.

Le prix de soutien Accentus 2019 pour les trois meilleurs sites internet revient à:

1^{er} rang: ASK Réti

Ex-aequo 2e/3e rang: SC Chur et SK St. Gallen.

ACCENTUS SCHACH SCHWEIZ

Le prix s'appellera à l'avenir prix de soutien YourSwissChess et sera décerné en 2019/20 pour les meilleures activités régulières des sections. Seront pris en compte pour la remise du prix l'intégration de tous les membres du club, de leur famille et autres intéressés, de même que la connexion entre éléments du monde des échecs et éléments étrangers au monde des échecs.

Le dicastère de la relève publiera bientôt les détails sur le site internet de la FSE.

Remise des prix de la Fondation Fonds pour la promotion d'échecs des jeunes en Suisse Comme Lucas Brunner a dû renoncer à sa participation an l'AD à courte échéance, c'est Peter Wyss qui remet les prix. CHF 2000.- vont au SK St. Gallen pour son travail exemplaire de promotion des jeunes, CHF 1000.- vont au SK Glarus pour son travail de promotion des jeune en général et pour la promotion de Gülüzar Hüseynova en particulier.

10. Varia

Le CSI 2019 se déroulera du 11 au 19 juillet à Loèche-les-Bains.

Le camp du CSI au même endroit du 10 au 19 juillet.

En 2020, la Mitropa-Cup se déroulera à Davos du 1^{er} au 10 mai.

La prochaine AD se déroulera le 13 juin 2020.

L'Assemblée des délégués se termine à 16.12h.

Juillet 2019, Maurice Gisler, secrétariat permanent